

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

**Band:** 2 (1888)

**Artikel:** Les armoiries des édifices publics, etc. [suite]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746621>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 08.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# J. ROUVRES HERALDIQUES ET SIGILLOGRAPHIQUES

PUBLIÉES À REUCHATEL PAR MAURICE TRIPET, HERALDISTE

N° 16.

1888.

Avril.

Les Armoiries des Edifices publics, &c. - (Suite)

## Chapelle du Château.

"Les restes de la chapelle ne portent plus de  
"traces que celles des d'Orléans-Longueville, qui l'avaient fait  
"restaurer, postérieurement à la réformation, pour l'usage des catho-  
"liques habitant le château., (Dubois de Montperreux).

Aujourd'hui, le bureau de l'architecte cantonal  
occupe cette chapelle, dont la voûte est devenue un galeries pour la  
tourbe. Les peintures murales, armes des Longueville sont effacées et  
les planchettes peintes en bleu et semées de fleurs de lys doré,  
gisent abandonnées dans un recoin de ce réduit, attendant proba-  
blement une restauration future!

## Façade du Salon rouge.

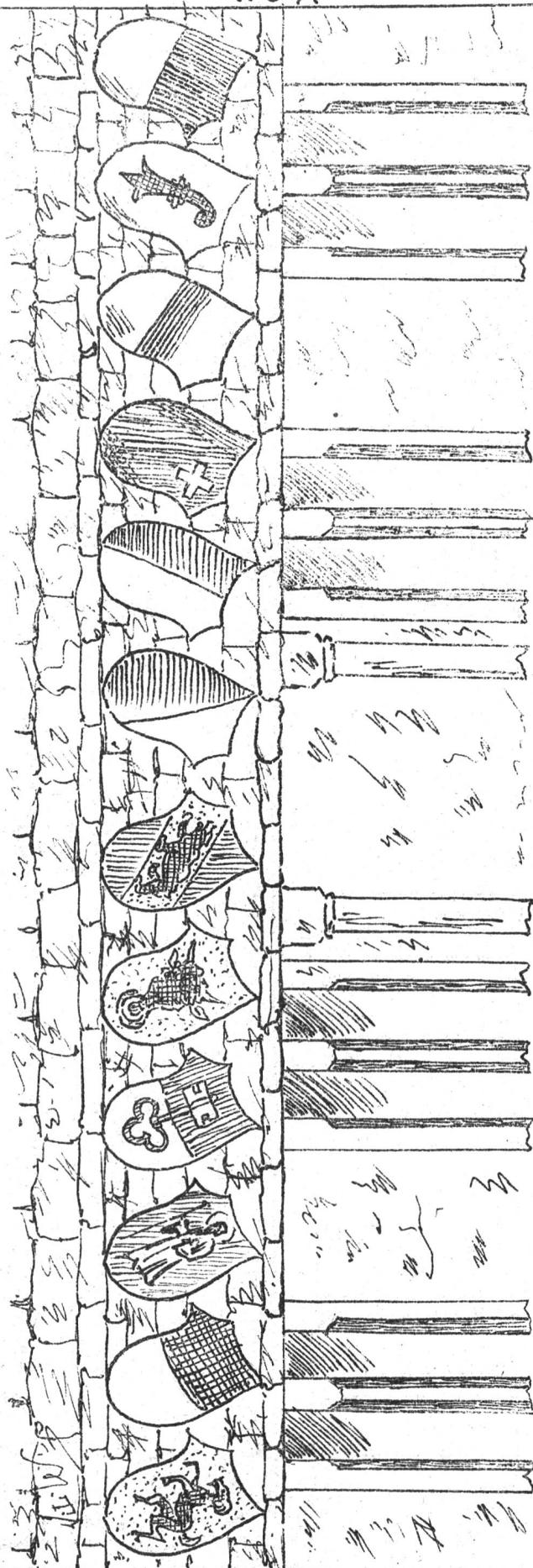
Nous détachons les lignes suivantes d'une lettre de  
M. F. de Bosset, duquel nous partageons entièrement les vues:

"Des temps assez courts de la domination des XII  
"Cantons ont laissé un monument héraldique qui serait digne d'être  
"restauré. Je veux parler des Armoiries des XII Cantons qui ornaient  
"la façade sud du Château au-dessous des fenêtres du Salon rouge et du  
"petit Salon qui lui fait suite.."

"Il en reste encore quelques vestiges bien effacés,  
"mais ils étaient encore reconnaissables il y a 25 ou 30 ans. Si le  
"Conseil d'Etat se décidait à faire ce petit embellissement, chose au-

Château de Nenckâtel.

Fig. 166.



.154.

Soleure Bâle Zug Schwyz Uri Unterwald Glarus Fribourg Schaffhouse  
Reconstitution des Armoiries des XII Cantons, peintes sur la façade sud du Salon-Rouge.

"fond fort peu courtoise, je suis sûr que le public et particulièrement les habitants de notre ville y applaudiraient."

"des écussons (fig. 166) étaient partagés en deux séries dont les uns étaient penchés à droite et les autres à gauche. Ces écussons étaient - ils accompagnés de guirlandes ou autres ornements, je ne sais, mais je crois qu'il serait bien facile de s'en assurer en lavant soigneusement le hideux badigeon jaune qui recouvre les armoiries."

Voyez aussi Dubois de Montperreux : Antiquités de Néuchâtel et Sam. de Chambrier. Le premier parle de cette galerie héraldique et le second des changements successifs apportés aux armoiries qui ornaient le château extérieurement.

### la Collégiale de Néuchâtel.

Le Cénotaphe des Comtes (planchette hors texte) et l'Ancien Vitrail, (Voir N° 6 des Archives) doivent spécialement nous intéresser.

à suivre.

### Alliance de la France & des Cantons suisses.

La fig. 167 reproduit une estampe d'Henri Glaser, gravée en 1626 et publiée par le Magasin pittoresque en 1840. Il s'agit du traité conclu en 1623 pour la pacification de la Suisse orientale. Ce qui nous concerne spécialement est cette belle collection de bannières suisses, reproduites par le dessin de Glaser.

Avis. Les abonnemens, pour l'Etranger, doivent nous être payés par mandats-postaux de fr. 6-

Armoiries de la Salle des Etats, la feuille fr. H-

Armoiries de Néuchâtel, brochure, fr. 2-

Armoiries de particuliers depuis fr. 5, peintes soigneusement, d'après les documents fournis.

- Dépôt des ouvrages de M. le Chev. de Crollalanza -